

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE, TENUE AU CENTRE
COMMUNAUTAIRE, LUNDI LE 11 NOVEMBRE 2024 À 19 HEURES, SOUS
LA PRÉSIDENTE DE MADAME JOSIANE APPLEBY, MAIRESSE.**

Les conseillers présents : Steven Allain
Caroline Bujold
François Poirier
Laurent St-Onge
Yves Barriault

Est également présente : Madame Christine Henry, directrice générale et
greffière-trésorière par intérim

Le conseiller Guillaume Poirier est absent.

.....

216-11-2024 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la mairesse ouvre la séance à 19 h 01, souhaite la bienvenue à tous et elle invite les élus à prendre en considération l'ordre du jour proposé.

.....

217-11-2024 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Laurent St-Onge, appuyé par le conseiller Steven Allain et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté et qu'il demeure ouvert à toute modification.

.....

218-11-2024 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 OCTOBRE 2024

CONSIDÉRANT QUE la mairesse a fait la lecture du procès-verbal du 7 octobre 2024;

Il est proposé par le conseiller Laurent St-Onge, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal du 7 octobre 2024.

.....

**219-11-2024 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU
15 OCTOBRE 2024**

CONSIDÉRANT QUE la mairesse a fait la lecture du procès-verbal du 15 octobre 2024 ;

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal du 15 octobre 2024.

.....

220-11-2024 APPROBATION DES COMPTES À PAYER

CONSIDÉRANT QUE le Conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la liste des comptes à payer faite conformément aux engagements de crédits pris et aux dépenses autorisées et des autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises dans le cadre de la séance ordinaire antérieure ;

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par le conseiller Steven Allain et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver la liste des engagements de crédits, et ce, au montant de 66 933,85 \$. La directrice générale et greffière-trésorière par intérim est autorisée à procéder dans les limites de ces crédits.

.....

221-11-2024 DÉPÔT D'UN ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES

Un état des revenus et des dépenses de la Municipalité de Saint-Alphonse est remis à chacun des membres du Conseil municipal présents.

.....

222-11-2024 DÉPÔT DES DÉCLARATIONS INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES ÉLUS

La directrice générale et greffière-trésorière par intérim fait dépôt devant le Conseil municipal des six déclarations des intérêts pécuniaires des membres du Conseil municipal et ce, tel que requis par l'article 357 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

.....

223-11-2024 COLLOQUE RH - SADC

Il est proposé par le conseiller Laurent St-Onge, appuyé par la conseillère Caroline Bujold et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'entériner l'inscription de la directrice générale et greffière-trésorière par intérim ainsi que la maïresse au Colloque RH offert par la SADC au coût de 201 \$.

.....

224-11-2024 AUTORISATIONS DES JARDINS

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Alphonse a adhéré à AccèsD Affaires et a nommé un administrateur principal;

ATTENDU QU'il y a lieu de remplacer cet administrateur principal;

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par le conseiller Steven Allain et résolu à l'unanimité des élus présents que madame Christine Henry, directrice générale et greffière-trésorière par intérim soit désignée administrateur principal aux fins d'utilisations du service AccèsD Affaires et qu'elle soit investie de tous les pouvoirs nécessaires à cette fin. Il est résolu que madame Annick Duguay Cormier soit retirée à titre d'administrateur principal aux fins d'utilisation du service AccèsD Affaires.

.....

225-11-2024 DEMANDE DE VISA DESJARDINS

Il est proposé par la conseillère Caroline Bujold, appuyé par le conseiller Laurent St-Onge et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Alphonse délègue à Christine Henry, directrice générale et greffière-trésorière par intérim, le pouvoir de contracter en vue de demander l'émission de cartes de crédit Desjardins (« les Cartes »,) incluant leur renouvellement à l'échéance et leur remplacement si nécessaire, et ce, avec la ou les limites de crédit octroyées par la Fédération des caisses Desjardins du Québec (« la Fédération »);

QUE la Municipalité de Saint-Alphonse soit débitrice envers la Fédération des sommes avancées et de toutes autres dettes liées à l'utilisation des Cartes et de tout produit qui s'y rattache, incluant les sommes pouvant excéder la ou les limites de crédit applicables ainsi que des intérêts et des frais applicables;

QUE la Municipalité de Saint-Alphonse s'engage à ce que les Cartes soient utilisées selon les modalités du contrat de crédit variable de la Fédération et soit responsable de toutes dettes et obligations découlant du non-respect de ces modalités;

QUE Christine Henry, directrice générale et greffière-trésorière par intérim soit autorisée à signer tout document utile ou nécessaire pour donner plein effet à cette résolution, à demander toute modification à l'égard des Cartes émises, incluant toute majoration de la ou des limites de crédit, et qu'elle ait tous les droits et pouvoirs reliés à la gestion et à l'utilisation du compte relatif à ces Cartes;

QUE Christine Henry, directrice générale et greffière-trésorière par intérim puisse désigner à la Fédération des personnes responsables d'assurer la gestion du compte des Cartes, incluant notamment la désignation et la révocation des représentants de l'entreprise autorisés à obtenir une Carte, la répartition et la modification des limites de crédit autorisées des Cartes ainsi que l'ajout et le retrait d'options liées aux Cartes, le cas échéant;

QUE la Fédération puisse considérer que cette résolution est en vigueur tant qu'elle n'aura pas reçu un avis écrit de sa modification ou de son abrogation.

.....

226-11-2024 PRABAM

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Alphonse soumettra au « Programme de rénovation et d'amélioration des bâtiments municipaux » les frais pour la rénovation du bureau de l'administration municipale, soit un montant approximatif de 20 000 \$.

.....

227-11-2024 DÉPÔT D'UN PROJET FRR2 – MRC DE BONAVENTURE

Il est proposé par le conseiller Laurent St-Onge, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Alphonse entérine que Josiane Appleby dépose une demande au programme FRR2 de la MRC de Bonaventure pour la réfection d'un terrain de pickleball sur le terrain de tennis.

.....

228-11-2024 EMPLOI ÉTÉ CANADA - MANDAT

Il est proposé par le conseiller Steven Allain, appuyé par le conseiller Laurent St-Onge et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Alphonse présente un projet dans le cadre du programme « Emplois d'été Canada 2025 » et que Cynthia St-Onge, agente d'administration, est autorisée à signer les documents nécessaires pour et au nom de la Municipalité.

.....

229-11-2024 OFFRE DE SERVICE PROFESSIONNEL -LER

Il est proposé par le conseiller François Poirier appuyé par la conseillère Caroline Bujold et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'entériner l'offre de service pour la caractérisation environnementale des sols pour les travaux sur la rue Principale Ouest en date du 5 novembre 2024 au coût de 6 674,30 \$ taxes incluses.

.....

230-11-2024 TRANSFERT CERTIFICAT D'AUTORISATION À LA RGMAB

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Alphonse est titulaire du certificat d'autorisation relatif au biogaz du LET délivré le 3 février 2021;

ATTENDU QUE le lieu d'enfouissement technique a été transféré à la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles Avignon-Bonaventure depuis ce temps;

ATTENDU QUE la Municipalité désire régulariser la situation et céder le certificat du 03-02-2021 à la Régie;

ATTENDU QUE la Régie a depuis ce temps signer une entente avec Terreau Biogaz SEC dans le but d'extraire et détruire le méthane du LET dans le but de générer des crédits compensatoires;

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par la conseillère Caroline Bujold et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint Alphonse mandate Tetrattech QI Inc. pour réaliser les activités requises pour le transfert du certificat d'autorisation de la Municipalité à la Régie, et que la Municipalité autorise Christine Henry, directrice générale et greffière-trésorière par intérim, à signer les documents requis par Tetrattech pour opérer ce transfert. Que les frais encourus par ces démarches par Tetrattech soient à la charge complète de Terreau Biogaz SEC.

.....

231-11-2024 ADOPTION DU BUDGET DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DE MATIÈRES RÉSIDUELLES AVIGNON-BONAVENTURE (RGMAB)

CONSIDÉRANT QUE le 14 septembre 2023, la RGMAB est devenue propriétaire de l'ensemble des actifs reliés au Lieu d'enfouissement technique de St-Alphonse;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 468.34 de la *Loi sur les Cités et villes* et 603 du *Code municipal*, la RGMRA B dresse son budget chaque année pour le prochain exercice et doit le transmettre pour adoption à chaque municipalité dont le territoire est soumis à sa compétence;

CONSIDÉRANT QU'UN projet de budget pour l'année 2025 a été approuvé par les membres du conseil d'administration de la RGMRA B lors d'une réunion tenue le 17 octobre 2024;

CONSIDÉRANT QUE le projet de budget approuvé a été transmis aux municipalités membres de la RGMRA B;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Alphonse est membre de la RGMRA B;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Alphonse adopte le budget 2025 de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles Avignon-Bonaventure;

QU'une copie de la présente résolution soit transmise au secrétaire-trésorier de la RGMRA B, monsieur Antoine Audet.

.....

232-11-2024 OMH CONTRIBUTION AU BUDGET / VERSEMENT 2024

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Alphonse contribue chaque année afin de diminuer le déficit d'exploitation de l'OMH;

Il est proposé par le conseiller Laurent St-Onge, appuyé par le conseiller Steven Allain et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser à l'Office municipal d'habitation de Saint-Alphonse un montant de 6 872 \$ pour l'année 2024, selon le budget révisé 2024 par la Société d'habitation du Québec le 25 septembre 2024.

.....

233-11-2024 EMBAUCHE D'UN JOURNALIER - PATINOIRE

Il est proposé par la conseillère Caroline Bujold, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'engager Monsieur Pascal St-Onge pour la saison 2024 – 2025 au poste de journalier à la patinoire (l'entretien du terrain, de la glace, et pour toutes tâches connexes ainsi que parfois à la voirie, déterminé par l'agente administrative et/ou la directrice générale et greffière-trésorière), et nous mandatons le maire suppléant à signer le contrat d'engagement.

.....

234-11-2024 PRÉPOSÉE À LA PATINOIRE - HIVER 2024-2025

Il est proposé par le conseiller Laurent St-Onge, appuyé par la conseillère Caroline Bujold et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'engager Madame Nathalie Cormier pour la saison 2024 – 2025 au poste de préposée à la cantine de la patinoire (dès que la glace sera prête et se terminera vers le 15 mars 2025 ou avant dépendamment de l'état de la glace), et nous mandatons la mairesse à signer le contrat d'engagement.

.....

235-11-2024 FÊTONS NOËL 2024

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre d'activité « Fêtons Noël » avec les fonds disponibles dans la Politique familiale.

.....

236-11-2024 DON GYMNASSE PICKLEBALL

Il est proposé par le conseiller Laurent St-Onge, appuyé par la conseillère Caroline Bujold et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter de payer la somme de 172,46 \$ à l'école aux Mille-Ressources pour la location du gymnase, de septembre à décembre 2024, pour que des citoyens peuvent jouer au pickleball.

.....

237-11-2024 DEMANDE DU CLUB DE KARATÉ

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par la conseillère Caroline Bujold et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter de payer la somme de 258,69 \$ à l'école aux Mille-Ressources pour la location du gymnase, de septembre à décembre 2024, afin que le Club de Karaté puisse offrir des cours de karaté à la population.

.....

238-11-2024 DEMANDE COMMANDITE FEUILLET PAROISSIAL

Il est proposé par le conseiller Laurent St-Onge, appuyé par la conseillère Caroline Bujold et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la demande de la Fabrique de la Paroisse de Bonaventure pour une commandite pour le feuillet paroissial, et de verser une contribution au montant de 500 \$.

.....

239-11-2024 PUBLICITÉ CHNC

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par le conseiller Steven Allain et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'acheter des vœux publicitaires de Noël pour un montant de 155 \$ plus taxes.

.....

240-11-2024 BONUS DE NOËL

Il est proposé par le conseiller Laurent St-Onge, appuyé par la conseillère et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'entériner une dépense 450 \$ afin de faire une fête de Noël pour les employés municipaux.

.....

241-11-2024 PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue.

.....

242-11-2024 CLÔTURE

Il est proposé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 19 h 52.

Josiane Appleby
Mairesse

Christine Henry,
Directrice générale et
greffière-trésorière par intérim

Je, Josiane Appleby, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.

.....